LE PIONNIER DU VERCORS

ORGANE DE L'AMICALE DES PIONNIERS DU VERCORS

N° 5 - Année 1946

9 francs

Les Pionniers du Vercors au Plateau des Glières

Le PIONNIER du VERCORS

DIRECTION et ADMINISTRATION : 1, Rue de la Liberté, GRENOBLE
Téléph. 50.19

Une Union Nécessaire

Camarade Pionnier, tu sais que tes chefs travaillent actuellement à l'union de tous les résistants. De temps à autre, quelqu'un t'entretient de cette question. Evidemment, tu souhaites cette union, mais, repris par les soucis de la vie quotidienne, tu peux trouver parfois qu'on t'embête et qu'on ferait mieux de te donner un costume pour remplacer celui que tu as perdu ou déchiré dans les forêts du Vercors.

Tu n'as pas tout, car il est évident que les problèmes d'ordre matériel se posent chaque jour à toi avec plus d'acuité.

Mais sais-tu que tout cela se tient, qu'œuvrer pour l'union des résistants n'est pas seulement une entreprise idéaliste, louable certes, mais encore une nécessité impérieuse, car c'est par elle que ceux qui ont charge de défendre tes intérêts obtiendront ce qui t'est dû.

L'Union des Résistants n'est pas chose facile à réaliser. Même en présence du boche et de ses collaborateurs il a fallu de longs mois pour bâtir cette remarquable organisation dont l'action fut prépondérante dans la Libération de la Patrie.

Le boche parti, cette union si difficilement obtenue a rapidement cessée malgré les promesses et les serments.

Puis un beau jour on s'est aperçu que si nous avions tendance à oublier nos ennemis, eux, ne nous oublieraient pas.

Il est inutile de rappeler que tous nos ennemis ne sont pas morts ou hors d'état de nuire. Tu sais que Laval et Darnand ne sont plus. Tu sais que quelques lampistes ont aussi payé ; mais tu n'ignores pas qu'entre ces deux extrêmes s'intercallent des milliers de coupables qui ont généralement réussi à esquiver le châtiment.

Ne dramatisons pas, mais aussi ne nous faisons pas d'illusions. Tous ceux qui hier, pour une raison ou pour une autre, avaient joué la carte allemande ne sont pas morts ou hors d'état de nuire. Crois-tu que ces gens-là acceptent leur défaite ? Petit à petit, ils reprennent leurs places et leurs occupations, ils se recherchent et se retrouvent. Certes, ils n'organisent pas de grandes réunions, ils ne menacent pas encore, mais déjà on les sent revenir, moins soumis, plus arrogants.

Consentirais-tu par hasard à voir les hommes de la Résistance évincés de leurs postes après l'œuvre accomplie au prix de tant de sang et de sacrifices, et malgré la dette que la France a contractée à leur égard ?

Consentirais-tu à voir l'œuvre de la Résistance, dont tu as été l'artisan, et les valeurs qui sont nées de cet élan libérateur réduites à néant ?

Si tu ne peux accepter cette hypothèse, alors, fais en sorte de ne pas donner à nos ennemis à l'aguet le spectacle réjouissant pour eux de notre division.

Au delà des mesquines querelles de toute nature, travaille avec le même acharnement et la même foi que tu as su mettre dans la clandestinité afin que soit réalisée l'Union des Résistants pour l'intérêt supérieur de la Patrie.

Elle est nécessaire si nous voulons que nos droits soient reconnus.

Elle est nécessaire si nous voulons que la France arrachée de l'abîme par la Résistance soit revivifiée par elle.

DU VERCORS AUX GLIÈRES

LE CIMETIÈRE DE MORETTE

La Délégation des Pionniers du Vercors vient s'incliner sur les tombes de leurs camarades des Glières.

Le 29 septembre les Pionniers du Vercors allaient s'incliner sur les tombes de leurs camarades des Glières.

Cette rencontre entre « ceux de Glières » et « ceux du Vercors » est un événement qui, bien que ne revêtant pas l'ampleur d'abord envisagé, fut dans son émouvante simplicité une manifestation de la survivance, du plus pur esprit qui animait et unissait à l'époque les combattants de la Résistance.

Il y a déjà longtemps que les anciens du Vercors avaient projeté d'aller rendre hommage à leurs camarades de Glières tombés au Combat. C'est maintenant chose faite, et nous ne sommes pas prêts d'oublier ce circuit qui, d'étape en étape nous mena finalement au nécropole de Morette où cent Héros dorment leur dernier sommeil au cœur même des montagnes qui vit leur courage et but leur sang.

En mars 1944 le Maquis de Glières connaissait, en effet, quelques mois avant le Vercors, l'assaut impitoyable de plusieurs milliers de boches odieusement secondés par les troupes miliciennes.

Ce fut une lutte héroïque et meurtrière, puis un douloureux calvaire dans la neige profonde et le froid implacable.

La tragédie de Glières fut étrangement analogue à celle que connut le Vercors. Aussi, combien nous sommes-nous sentis proches de nos camarades de Haute-Savoie en cette magnifique journée qui nous valut un accueil émouvant et cordial aussi bien à Annecy qu'à Thorens, à Petit-Bornand qu'à Entremont et Morette.

11 heures sonnent lorsque les cars groupant les délégations des 150 Pionniers du Vercors stoppent en face de la Préfecture d'Annecy, dans un site accueillant.

Les Sections de Grenoble, Fontaine, Méaudre, Villard-de-Lans et une délégation de la Section du Canton de la Chapelle-en-Vercors avec le drapeau sont présents.

M. le Secrétaire général de la Préfecture, représentant M. le Préfet excusé, M. Boschetti, représentant M. le Maire, le Commandant Clair, ex-commandant de l'A. S. de la Haute-Savoie, M. Helgott, président des rescapés des Glières, etc..., nous réservent à la Préfecture une cordiale réception.

M. le Secrétaire général et M. Helgott souhaitent la bienvenue aux Pionniers du Vercors, exprimant leur satisfaction de cette amicale rencontre qui ne devra pas en rester là.

Le capitaine Brisac prend alors la parole.

« Je ne veux pas ternir l'éclat d'une si belle journée, ni prendre sur les trop courts instants que nous avons a passé ensemble en vous faisant de longs discours, mais je tiens seulement, tout d'abord, à excuser notre Président Chavant, qui souffrant, s'est vu obligé, au dernier moment, de renoncer au plaisir qu'il s'était formé d'une rencontre depuis si longtemps désirée. Je l'ai vu hier au soir encore et nous espérions tous que son état s'améliorait suffisamment pour lui permettre de se trouver aujourd'hui à notre tête, malheureusement il paie actuellement les fatigues accumulées des années de maquis et du dévouement qu'il manifeste vis-à-vis des Pionniers et doit prendre quelque repos. Il en a été profondément désolé et m'a demandé d'être

son interprète auprès de vous, Monsieur le Secrétaire Général et auprès de nos camarades des Glières pour vous en exprimer tous ses regrets.

Je veux ensuite vous dire l'émotion que nous ressentons tous à nous trouver sur cette Terre de Haute-Savoie qui fut vraiment le berceau de la résistance armée, de nous y trouver surtout en votre compagnie, anciens combattants des Glières, qui, avec vos camarades disparus avez eu le lourd honneur de recevoir, les premiers, parmi les maquis de France, l'attaque massive de l'ennemi et de ses séides.

Pour nous, combattants du Vercors, dont le destin fut si semblable au vôtre, nous réalisons peut être mieux que quiconque combien durent être pénibles et rudes les combats que vous avez menés sur ce plateau, sans équipements, presque sans armes, au milieu d'une nature hostile, par un hiver impitoyable. Vous avez écrit la page la plus glorieuse des combats pour la Libération.

Notre visite d'aujourd'hui n'entend pas être une manifestation de masse, mais une simple prise de contact entre camarades que nous recherchions depuis longtemps. Hélas, les modifications de dates, la période des vacances, l'approche des vendanges font que nous n'avons réuni aujourd'hui qu'une forte délégation, mais elle vous apporte cependant le salut des 2.000 membres de notre groupement, le souvenir de nos 700 morts.

Nous allons donc avoir l'honneur de traverser, guidés par vous, ces monts qui ont été le théâtre des luttes tragiques que vous avez menées, nous nous inclinerons devant les dépouilles de ceux des vôtres qui ont tout sacrifié à l'idéal commun que nous avons servi. Mais si nous tenons à nous recueillir en mémoire des morts, nous ne désirons pas moins prendre contact avec les vivants. Aujourd'hui où, de toutes parts, la résistance est battue en brèche, il est indispensable que nous nous montrions au pays unis comme nous l'étions dans la clandestinité, unis comme au combat, par dessus toutes les mesquines passions politiques, religieuses, sociales qui ne cherchent qu'à nous diviser.

Déjà, un grand pas a été fait dans ce sens, tant en Haute-Savoie que dans l'Isère, par la coordination de tous les mouvements de résistance. Nous ne devons pas nous en tenir là, mais chercher par delà les frontières départementales, à réaliser l'unité des doctrines et l'unité d'action que nous désirons tous. Alors seulement et à ce prix, nous pourrons avoir le sentiment que nous avons tenu nos promesses vis-à vis de nos morts, ceux des Glières comme ceux de Vassieux ou de Saint-Nizier, comme ceux de tous les Maquis de France.

Je forme des vœux pour la prospérité du département de Haute-Savoie, de tous ses habitants, de tous nos camarades des Glières qui ont tant lutté et souffert pour que viennent des jours meilleurs. »

Après quoi tout le monde se rend en cortège au Monument aux Morts, drapeau et fanions en tête. Une gerbe est déposée et une minute de silence est observée en hommage aux Morts des deux guerres.

Puis on prend le départ pour une randonnée circulaire autour du plateau des Glières.

Thorens est la première étape. Nous entrons dans un village pavoisé aux trois couleurs. Quelle n'est pas notre surprise d'apprendre que tout cela est pour nous. Un vin d'honneur nous attend à la Mairie sur le seuil de laquelle M. Demaison, conseiller général, et M. Gaillard, chef de la Résistance de Thorens, nous accueillent par quelques paroles bien senties qui nous vont droit au cœur. Mais ce n'est pas tout. La fanfare qui veillait éclate soudain en vibrants accents et exécute quelques morceaux frénétiquement applaudis par les Pionniers et la population présente. Il était 13 heures. Force est de se restaurer. C'est un amical pique-nique. Mais bientôt les exigences d'un programme fort chargé nous contraint à quitter nos sympathiques hôtes. Les Pionniers ne le font pas sans avoir entonné le Chant du Vercors et parcouru en cortège le pays. Puis les cars nous emportent à nouveau pour nous déposer au Petit-Bornand. Ce village qui vécut les journées tragiques et angoissantes de mars 44 nous réserve un accueil fort sympathique.

M. le Maire et quelques membres de la Municipalité sont là. En termes simples et amicaux M. le Maire nous dit sa satisfaction et celle de ses administrés de recevoir les Pionniers du Vercors. M. Brisac le remercie en notre nom et lui dit le plaisir que nous éprouvons à prendre contact avec ces villages résistants de la Haute-Savoie et en particulier Petit-Bornand.

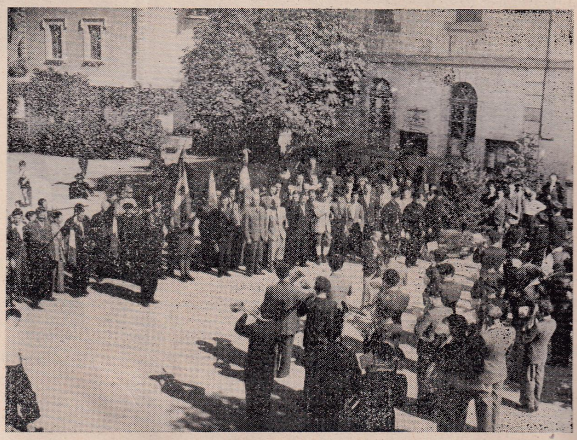

Réception de la Délégation des Pionniers du Vercors devant la Mairie de THORENS.

Un peu plus loin : Entremont. Nous nous arrêtons de nouveau. C'est là que le 9 mars 1944 le lieutenant Morel, commandant du Plateau des Glières, tombait traiteusement assassiné par un officier des G. M. R. alors qu'il parlementait avec lui. Une plaque commémorative fixe désormais le souvenir de cette noble figure de héros. Sur le lieu de son sacrifice le drapeau du Vercors vient s'incliner.

M. le Maire, qui pour l'occasion avait revêtu l'écharpe tri-

colore, nous souhaite la bienvenue en termes émus et nous introduit en présence d'un vin d'honneur fort apprécié. Malheureusement le temps passe inexorablement et bien vite un vibrant « tout le monde dans les cars » brise les conversations amicalement entamées.

Le soleil se couche déjà lorsque nous traversons Thones pour faire halte un peu plus bas au cimetière de Morette. Un grand concours de population est là. Au creux d'une vallée profonde et étroite cent tombes dressent leur croix, éloquents témoins des sacrifices consentis par le Maquis des Glières.

La sonnerie aux Morts s'élève soudain, longue plainte que l'écho reprend et sème aux quatre coins de la montagne. Face aux tombes, drapeau et fanions s'inclinent. Nous pensons à nos sept cents compagnons de lutte tombés dans un même décor montagneux et implacable, animés d'une même foi, d'un même idéal. De ces tombes silencieuses où dorment côte à côte, sans distinction, les artisans d'une même libération, s'élève un pathétique message d'union.

Mais une minute est vite passée, et rompant le recueillement de l'assistance, M. le Maire de Thones prend la parole :

« Messieurs,

Maintes fois déjà, au nom de la Municipalité et de la Population de Thones, j'ai eu l'occasion d'accueillir sur ce sol historique à l'entrée de la Nécropole de Morette, des personnalités en vue, des groupements patriotiques accomplissant, parmi nous, le pieux pèlerinage de la reconnaissance et du souvenir.

J'avais conscience, en toutes ces rencontres, de contribuer au culte des Morts de Glières, de jouer auprès d'Eux le rôle écrasant et exaltant tout à la fois, d'un gardien de la flamme, d'un transmetteur de leur bouleversant message.

Aujourd'hui cependant, mon émotion touche à son comble en recevant les anciens de Vercors. Aujourd'hui il ne s'agit point d'une banale excursion touristique, ni d'une manifestation élevée, mais de portée limitée : d'authentiques Héros rendent visite à des Héros, et de par delà la mort, s'affirme une communauté d'âmes et d'idéal, capable d'enthousiasmer les cœurs les moins nobles, d'ébranler les plus indifférents et les plus oublieux.

C'est pourquoi votre visite méritait d'être soulignée, et pour, non pas je ne sais quel tapage publicitaire, mais pour le maintien de sentiment patriotique, pour l'éducation de cette jeunesse qui, de vos mains, s'apprête à recevoir le flambeau du sacrifice et de l'abnégation.

Quelques mois après l'épopée de Glières, le Vercors a connu lui aussi sa tragédie. Le Dauphiné n'est-il pas, comme la Savoie, une Terre d'indépendance et de Liberté, une terre d'altière fierté et de légendaire courage ? Le même souffle d'enthousiasme ne parcourt-il pas vos pics et nos vallées ?

Malgré l'insécurité des communications et les silences complices de la radio officielle filtraient jusqu'à nous des nouvelles de la lutte titanesque engagée chez nos voisins de l'Isère. A nos oreilles encore ébranlées par la canonnade allemande du mois de mars parvenaient par bribes, les noms de Vassieux, le village martyr de la Chapelle en Vercors, de la sinistre grotte de la Lure, théâtre de tant de barbaries et de tant d'héroïsme.

A peine sorti de la fournaise, nous vous plaignions et vous admirions à la fois. C'était au seuil du tragique été 1944, le premier coup de clairon de la Libération. les prémices de la sanglante moisson par quoi la France allait racheter son indépendance et sa grandeur. Et, comme lors des événements de Glières, le récit de ces sublimes promesses, de ces défaites victorieuses et fécondes enflammait nos cœurs de patriotes, d'un saint désir de vengeance, et armait, pour la grande insurrection, libératrice, l'esprit et la main de nos valeureux F.F.I.

Héros du Vercors et de l'Isère, nous vous remercions de n'avoir pas, vous non plus, désespéré de la France, et nous vous inclinons respectueusement devant votre phalange.

Et nous souhaitons en terminant, que la fraternité d'armes de nos provinces, que la fraternité pacifique du peuple français tout entier s'affirme sans cesse, dans la pure lumière qui vient de Glières et du Vercors pour le relèvement définitif et la plus grande gloire de notre patrie bien aimée...»

M. Fumex, vice-président des Rescapés des Glières, parle à son tour et dit sa conviction que toutes ces morts n'auront pas été inutiles, que tant de sacrifices auront contribué à créer par dessus les partis et les confessions des liens indéfectibles d'amitié. En particulier Glières et Vercors ont trop de points communs pour ne pas coordonner leurs efforts dans une même volonté d'union.

M. Brisac traduit alors l'émotion que les Pionniers éprouvent à venir rendre hommage à leurs camarades des Glières qui reposent dans cette terre et la réconfortante impression qu'ils emportent de ce pèlerinage s'achevant sous le signe de l'amitié et de l'union.

Camarades de Glières, l'esprit de la résistance n'est pas mort, mais il dépend de notre union, de celle de tous les anciens combattants de la résistance, que gardent leur vitalité les valeurs pour lesquelles nous avons lutté et que tant des nôtres sont morts.

Cela ne sera que dans l'union et la fidélité à notre geste passé.

M. S.

Une délégation des Pionniers en Suisse

Répondant à l'invitation du Comité d'aide au Vercors et du Comité de la France Libre, une délégation composée de nos camarades Chavant, président fédéral, Baudry, Brisac, Huillier, Ullmann, Vincent, étaient les 10 et 11 septembre derniers à Genève les hôtes de ces deux organisations.

Nos amis suisses avaient tenu à manifester une fois de plus les sentiments qui les unissent aux Résistants français et la sympathie toute particulière qu'ils éprouvent pour les maquis et les populations entières de nos régions montagneuses, si proches d'eux-mêmes par le genre de vie, le caractère et le cœur.

Malgré une panne intempestive qui échelonna dangereusement les deux voitures emmenant notre délégation, celle-ci se retrouve au complet, le mardi 10 septembre, à l'heure du déjeuner autour de la table où l'invitait le Comité Genevois d'Aide au Vercors que préside avec un inlassable dévouement M. Paul Dubochet, directeur de la « Tribune de Genève ». Ce dernier, entouré du Docteur Menkes et de ses principaux collaborateurs du Comité sut faire apprécier à nos amis la chaleur de l'hospitalité d'un pays au ravitaillement justement tant vanté. Sa conversation qui témoigne d'une connaissance si approfondie des conditions de vie actuelles de notre pays et des nécessités de son relèvement

AUX MORTS DE LA RÉSISTANCE

O morts perdus par nous dans la terre première,
Morts saints que nous pleurons sur des tombeaux muets,
Grands morts dont l'âme ardente, éparse en la lumière,
Cherche encore vainement la trace coutumière
Des nobles gestes désuets,

Morts aux yeux délivrés des horizons funèbres
Où votre âpre destin certain jour vous jeta
Pantelants et le froid étreignant vos vertèbres
Avant que de sombrer dans l'oubli des ténèbres
De gravir votre Golgotha.

Vous qui, sans nul calcul que celui d'être libres,
Aviez choisi la lutte obscure et, par devoir,
Parce que vous sentiez, tout au fond de vos fibres,
Que nos bourreaux, venus des Oders et des Tibres
Avec leur monstrueux pouvoir,

Colosses inhumains aux faibles pieds d'argile,
Gonflés d'orgueil, gorgés de sang, titrés de deuils,
Sous l'assaut valeureux de « votre » guerre agile
Choiraient un jour prochain de leur socle fragile
Sur vos innombrables cercueils,

Soldats sans uniforme, ô frères anonymes
Tombés dans les maquis du Lot ou du Vercors
L'arme à la main, faisant honte aux pusillamines,
Clandestins, Saboteurs, torturés magnanimes
Perdant le sang de votre corps,

Serrant vos poings crispés sur votre bouche ouverte
Pour étouffer le cri qu'arrachait la douleur
Et retenir un temps la jeune vie offerte
(Car vous aimiez la vie à peine découverte
Et son parfum ensorceleur),

Etes-vous satisfaits, Morts de la Résistance,
Par delà vos tombeaux, de ce que vous voyez
Avec vos yeux crevés et vidés de substance ?...
Grands Morts, pitié pour nous et notre repentance :
Ce n'est pas ce que vous croyez.

Ce n'est pas vrai qu'il n'est que lucre et bénéfice,
Egoïsme sordide, appétits acharnés
De profiteurs, jetés comme un noir maléfice,
Face à ce don total qu'est votre sacrifice,
O pauvres martyrs décharnés.

Ce n'est pas vrai qu'on vous oublie, ô Morts stoïques,
Que déjà votre souvenir est incertain
Et qu'on feint d'ignorer les combats héroïques
Que vous avez livrés, derniers guerriers épiques,
Jusqu'à votre dernier matin.

Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai, mes camarades,
Ce n'est pas vrai que vous soyez tombés en vain
Pour n'obtenir un jour que de tristes parades...
Votre exemple fait fuir toutes les mascarades.
Et sera le meilleur levain...

Car la moisson bientôt apparaîtra féconde...
De notre sol baigné de ce sang généreux
Devant quoi se tairont hâbleries et fronde
Germeront, plus serrés de seconde en seconde,
Les épis les plus vigoureux.

Pardonnez-nous, grands Morts, notre humaine faiblesse
Et si tout ce pourquoi nous avons combattu
N'est pas encore construit et si tout ce qui blesse.
Sous les tertres herbeux, votre immense noblesse
N'est pas, sous nos coups, abattu.

O morts, dormez en paix dans la terre première
Que nos serments vengeurs bercent votre sommeil.
Au-dessus de la ville et de l'humble chaumière
Voici que paraît l'aube et qu'ivre de lumière,
Chassant la nuit, naît le soleil...

Pierre GRAFFIN dit « Séraphin »
dans la clandestinité.

22 juillet 1946

(Poème fait à l'occasion de l'anniversaire de la mort héroïque de Freddy PASSY, tombé à la tête de ses hommes, le 23 juillet 1944 au cours de l'attaque par les boches du Maquis du Vercors).

Une délégation des Pionniers en Suisse

fut un charme pour tous ceux qui eurent le privilège de l'approcher.

L'après-midi, par la magnifique route qui longe les bords du Léman et de laquelle on voit défiler, tel un diorama, la rive française dominée par l'imposant massif du Mont-Blanc, nos camarades se rendirent à Lausanne où, pendant deux heures, ils purent visiter à loisir la grande cité vaudoise. Impression curieuse que celle de se retrouver dans un pays où les magasins sont abondamment garnis de marchandises chez nous disparues depuis longtemps des étalages ou bien distillées au compte-goutte par un ravitaillement parcimonieux et où les étiquettes rappellent aux « plus de 40 ans » ce qu'il était possible de faire avec un franc au temps béni d'avant 1914.

Le soir tout le monde se trouvait à nouveau réuni dans un grand établissement du centre, sous l'égide, cette fois, du Comité de la France Libre de Genève. Les convives auraient volontiers fait durer le plaisir autour d'une table si agréablement garnie, mais il fallait faire vite, la séance de la France Libre, but principal du voyage, devant commencer sans tarder.

C'est vers 21 heures que M. Fauchier, président, ouvrit cette séance en présence de M. Vaysset, consul de France, M. X. de Gaulle, consul général, absent de Genève, s'étant fait excuser. Devant une salle absolument comble, il introduisit en des termes particulièrement amicaux notre président Chavant et lui passa immédiatement la parole. Et celui-ci, pendant une heure et quart tint son auditoire sous le charme de sa parole en lui contant l'histoire de l'organisation et de la vie clandestine du Vercors depuis les premiers temps jusqu'à l'époque du verrouillage du plateau. Il n'était besoin que de suivre la physionomie des auditeurs pour réaliser à quel point ce récit captivant, vécu, parsemé d'anecdotes trouva l'oreille de l'assemblée qui fit au conférencier une ovation vibrante et méritée.

Puis notre camarade Ullmann fit le récit des opérations qui se déroulèrent à partir du 9 juin et sut montrer à quel point la

menace que représentaient pour l'occupant les forces du Vercors contribua à détourner d'autres théâtres d'opérations une partie de ses troupes, facilitant ainsi la réussite du débarquement allié dans le midi et sa progression dans la vallée du Rhône.

Victor Huillier, vivement applaudi, interpréta pour l'auditoire le Chant des Pionniers, puis une tombola et des ventes aux enchères au profit des œuvres du Vercors terminèrent cette soirée.

Le lendemain, l'un de nos compatriotes, M. Lacour, président des Prisonniers de Genève, tint à recevoir à dîner, dans sa villa, notre délégation et lui montra à quel point, chez les Français de l'étranger, les lois de l'hospitalité sont appliquées avec une rigueur et une générosité qui réchauffent le cœur.

En résumé ces journées constituèrent une preuve tangible des échos que le seul nom du Vercors éveille encore chez nos voisins, de la valeur de l'action que nous avons menée. Elles ont mis en lumière le dévouement et la générosité d'un peuple, petit par le nombre mais grand par le cœur qui, après l'aide matérielle et le soutien moral qu'il nous a prodigués pendant la guerre en nous aidant à soulager les détresses de nos enfants et de nos prisonniers veut encore apporter sa contribution au relèvement de nos ruines et au culte du souvenir. Elles ont créé par là un lien qu'il nous appartient d'entretenir.

26-10-46.

L'AMICALE des DÉPORTÉS en ITALIE *fait sa* SORTIE ANNUELLE

Au début de 1940 une trentaine de membres de l'organisation « Vercors » étaient arrêtés et déportés par la police italienne.

Le 29 septembre dernier l'Amicale des déportés par les Italiens a effectué sa sortie annuelle.

Notre caravane s'ébranle à 7 h. 30 en direction de Modane. A Saint-Jean-de-Maurienne un arrêt est prévu pour un petit casse-croûte. A 10 h. 30 Modane est atteint. Après le regroupement des voitures, nous repartons pour le fort de l'Esseillon où un vin d'honneur nous est servi, puis a lieu la visite du fort, où tant de nos camarades ont souffert, après leur arrestation par les fascistes italiens. Après allocutions et prises de photographie, descente sur Modane, où un bon repas nous a été préparé par les sympathiques patrons de l'Hôtel du Commerce. Une fois le repas terminé, nouveau départ, mais en direction du Mont Cenis. Le passage de la frontière n'est pas trop compliqué. Après avoir dégusté le Vermouth traditionnel, nous reprenons le Chemin de France et nous arrivons à Grenoble à 24 heures sans aucun incident. Nous trinquons une dernière fois le verre de l'amitié et nous nous séparons ravis de cette belle journée, nous donnant rendez-vous à l'année 47 et surtout en nous promettant de « faire mieux la prochaine fois ». Nous regrettons que la sortie des Glières ait été reportée au 29 septembre car plusieurs de nos camarades auraient voulu participer aux deux sorties. Je ne voudrais pas terminer sans rendre hommage à M. Certoni Joseph, entrepreneur à Modane, ex-Grenoblois, qui, lors de la débâcle italienne a caché chez lui plusieurs de nos camarades qui s'étaient échappés du fort de l'Esseillon et les a fait revenir à Grenoble à la barbe des boches. Aussi après cet exploit a-t-il été obligé de s'enfuir de Modane, car il était sur la liste de la Gestapo. Il a en outre rendu de grands services aux familles qui allaient rendre visite aux camarades emprisonnés.

FRAISSE René.

PAYEZ REGULIEREMENT VOS COTISATIONS

De nombreuses Sections se plaignent de la difficulté qu'elles ont à faire entrer les cotisations. Celles-ci ne sont que de dix francs par mois.

La négligence de trop de Pionniers est donc la seule cause de cette indiscipline qui nuit au bon fonctionnement de l'administration de l'Amicale et en fin de compte à l'intérêt de tous.

Celui qui se réclame du titre de Pionnier du Vercors et qui est fier de porter l'insigne doit contribuer par son esprit de solidarité à la bonne marche de l'Association et ne pas faire supporter à ses camarades le poids de sa négligence.

POUR L'HISTOIRE DU VERCORS

Afin que soient réunis les éléments nécessaires à une histoire authentique du Vercors, rassemblez vos notes et vos souvenirs et faites les parvenir sans tarder à la Permanence, 1, Rue de la Liberté, Grenoble.

MÉMORIAL DU VERCORS

Les appels lancés dans le public commencent à porter leurs fruits. Déjà les fonds recueillis ont permis d'effectuer l'achat du terrain sur lequel doit s'étendre le cimetière de St-Nizier et de passer commande de la première tranche de travaux correspondant à l'aménagement de ce cimetière.

Merci à tous ceux dont l'appui moral ou financier a permis d'atteindre ce premier stade. Mais ce n'est pas encore suffisant. Nous aurons au printemps à entreprendre les travaux du cimetière de Vassieux, à ériger les monuments. Pour cela, il faut que chacun d'entre nous, autour de lui diffuse nos projets, fasse connaître cette œuvre, ses buts, ses besoins. Il ne s'agit pas de nous apporter une contribution personnelle, mais de susciter autour de soi des gestes généreux.

Les versements doivent être faits à M. Guillet, 10, place Victor-Hugo à Grenoble, Compte Chèques Postaux Lyon n° 235-20 ou B.N.C.I. Compte n° 15.120 Mémorial du Vercors.

LA VIE DU COMITÉ DE COORDINATION DE L'ISÈRE

Le Comité de Coordination des Mouvements de Résistance de l'Isère se compose présentement des Organisations suivantes :

ASSOCIATIONS	*REPRÉSENTANTS*
Association des Militants de la Résistance :	FUGAIN, MALTHERRE.
Maquis de Chambarrand :	VALOIS, MOREL.
Maquis de Chartreuse :	ROBIN, FELLER.
Forces Française Libres :	QUILLET, FAGOT.
Fédération Nationale des Anciens de la Résistance :	SEGAL, ROUGET.
Association des Francs-Tireurs et Partisans :	BERGER, ROSSI.
Maquis du Grésivaudan :	BREILLET, REQUET.
Maquis de l'Oisans (Sect. I) :	MURE, BURDEYRON.
Maquis de l'Oisans (Sect. V) :	TISSOT, FARCAT.
Amicale des Réseaux :	GAMONNET, GUILLOT.
Amicale Résistance-Fer :	GARCHET.
Pionniers du Vercors :	BRISAC, GUILLET.
Suppliciés de la Gestapo :	REYNAUD, BERTHOIN.
Résistance Merlin-Gerin :	RAGOT, RAVINET.
Aviateurs de la Resistance :	TAISNE, LAMAISON.
Résistance-Police :	DUFOURNET, BOCK.

Chacun de ces groupements est représenté au Comité de Coordination à raison de deux Délégués.

L'ensemble des Délégués forme et prend nom de Comité de Coordination des Mouvements de Résistance de l'Isère.

Le Comité de Coordination a un bureau éxécutif composé de neuf membres à savoir :

BERGER :	F. T. P. F.
BREILLET :	GRÉSIVAUDAN.
BRISAC :	VERCORS.
FAGOT :	F. F. L.
FUGAIN :	A. M. R.
GAMONNET :	RÉSEAUX,
SEGAL :	F. N. A. R.
TISSOT :	OISANS:
VALOIS :	CHAMBARRAND.

Le bureau éxécutif se réunit une fois par semaine.

Le Comité plénier doit tenir une Assemblée par mois.

Le Comité de Coordination est ouvert aux groupements de Résistance qui en feraient la demande.

Les statuts de l'organisation candidate sont examinés et son admission décidée par vote à bulletins secrets.

Demande Photo MULHEIN

Les camarades ayant connu Auguste Mulhein, dit Auguste (Ancien du C.I. puis à la Compagnie Chabal) mortellement blessé à Val-Chevrière, qui seraient en mesure de fournir une photographie de l'intéressé dans le maquis sont priés de la faire parvenir à sa mère :

Mme Anna Mulhein, 4, boulevard Leblois, Strasbourg (Bas-Rhin).

Des Chasseurs du 6e B. C. A. font appel à vous

Un ancien chef de camp du Vercors (Robert), actuellement chef d'une section d'éclaireurs skieurs du 6e B.C.A. en Autriche, voudrait rassembler livres et jeux divers, enfin tous éléments permettant de constituer un « foyer » qui procure à des gars perdus dans la nature des moyens de distraction et de détente.

Il fait appel à ses camarades Pionniers du Vercors pour l'aider dans cette tâche.

Fouillez dans votre bibliothèque et vos placards ; il s'y trouve certainement quelque chose à donner dont vous ne vous servez pas... et même dont vous vous servez.

Rappelez-vous, anciens maquisards des camps, comme il était bon d'avoir quelques « bouquins » et passe-temps pour peupler les heures d'inactions.

Accomplissez ce geste de solidarité qui ne vous coûtera pas grand chose et apportera à un groupe de chasseurs alpins et à d'anciens camarades de combats plaisir et détente.

En leur nom : MERCI.

Maintenant déposez ce journal et fouillez vite votre bibliothèque et votre placard... vous pourriez oublier.

N. B. - Tous les dons sont reçus à la Permanence de l'Amicale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors, 1, rue de la Liberté, 1, Grenoble.

Prière à l'expéditeur de noter son nom et son adresse.

NÉCROLOGE

Les Pionniers du Vercors apprennent avec consternation la mort accidentelle d'un des leurs :

Aimé BAJAT

Ils adressent à la famille de leur camarade leurs condoléances sincèrement émues.

Les articles signés n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Avec le Groupe YVES PERRON

Dans ces quelques lignes, je vais simplement tenter de retracer le souvenir des jours qui ont précédé la Libération.

Juin 1944. — Une partie de la 4e Compagnie du 1er Bataillon zone nord, commandée par « Daniel » et son adjoint Bourguignon, avait pris position sur une crête qui domine St-Marcellin, au hameau de Presles, dans le Royannais.

80 hommes de toutes classes et de toutes conditions s'y trouvaient réunis par le malheur du pays et leur volonté de combattre.

Unis aussi par le souci commun d'avoir laissé dans la plaine leurs familles sans protection et souvent sans argent.

Notre groupe prit le nom d'un jeune « Yves Perron » tué à St-Donat, et reçut son fanion des mains du Capitaine qui nous retraça, avec émotion, les vertus de ce jeune patriote, pour nous les donner en exemple.

Nous attendions dans un calme relatif la venue de ce 14 juillet, le premier que depuis cinq années nous allions pouvoir célébrer dans la dignité de nos droits retrouvés, lorsque l'alerte fut donnée par le bombardement de Vassieux, où nous avions reçu quelques heures plus tôt un important parachutage.

Les combats du Vercors commençaient. Après une nuit d'attente nous descendions renforcer les positions tenues par nos camarades. Deux routes à surveiller, un kilomètre et demi de front, et nous étions en tout une quinzaine d'hommes sous les ordres du Sergent R. et du Brigadier P., mais nous étions décidés à faire face à l'ennemi qui se signalait au-dessous de nous par les incendies allumés par eux et par représailles.

Le premier jour fut sans histoire, et nous pûmes nous installer sur nos positions avec mon regretté camarade Bembassa (Bambin) qui devait trouver la mort quelques jours plus tard, nous placions notre mitrailleuse à l'abri d'un bouquet d'arbres, sur une contre-pente. Si nous étions mal protégés (les allemands disposaient d'une artillerie que nous entendions tirer sans cesse), nous avions du moins l'avantage de tenir sous notre feu l'embranchement des deux routes d'accès au plateau.

La guerre se faisait plus âpre à Vassieux où des parachutistes allemands avaient pris pied, des fermes de plus en plus nombreuses brûlaient autour de nous. Une section de Chasseurs Alpins, cantonnés à Petouse, qui tenait la position du Fat était partie renforcer les camarades qui se battaient aux environs de Villard-de-Lans, attaqué par les Allemands.

Notre surprise fut grande lorsque nous apprîmes que notre flanc n'était plus protégé et que les allemands occupaient Autrans à quelques kilomètres de là. Des infiltrations de miliciens étaient signalées autour de nous et nous fîmes un prisonnier, notre position ainsi encerclée devenait intenable et nous reçûmes alors l'ordre de replis et de nomidation.

Guidée par un garde forestier, la colonne se mit en marche par une nuit noire. Nous nous trouvâmes au petit jour dans les bois des Coulmes, refuge précaire, où nous apprîmes l'investissement du plateau. Le lendemain à midi tout ravitaillement devenant désormais impossible, et notre position nous condamnant à l'inactivité, notre chef de section demanda l'autorisation de descendre sur Romans, où notre présence pouvait être plus utile, elle nous fut accordée à la condition de partir en armes.

L'entreprise s'avérait assez périlleuse car il fallait forcer les cordons ennemis. Mais nous avions confiance en notre chef et ami Tarravello qui avait assuré jusque-là le ravitaillement et les liaisons de notre Compagnie. La descente par Serre-Cocu se fit sans histoire, mais au débouché sur la plaine des mitrailleuses allemandes se mirent à tirer sans que la nuit tombante nous permette de déterminer leur position. Ne sachant quel était l'effectif ennemi que nous avions devant nous, nous jugeâmes plus sage de nous terrer, tandis que leur patrouille guidée par des chiens nous recherchaient.

Au moment du départ, notre chef constata que trois hommes étaient manquants et il rebroussa chemin pour partir à leur recherche, malheureusement sans succès. Ils avaient été capturés.

Après être passés près de plusieurs postes allemands sans être découverts, nous arrivâmes au petit jour sur la rive gauche de l'Isère en face de la Sône. Le pont ayant sauté le service était assuré par un bac que les Allemands gardaient sur la rive droite pendant la nuit afin de rendre toute traversée impossible. Un de nos camarades alla le chercher à la nage et nous passâmes sur l'autre rive ,sans même soupçonner le danger que nous faisait courir une mitrailleuse installée depuis la veille et qui ne tira pas, probablement parce que ses servants jugeant leur première précaution suffisante s'étaient absentés.

Une fois à Romans, la police du maquis m'ayant appris que la milice me recherchait, je dus me cacher chez des amis.

Jean CAMPOURO.

PHOTOGRAPHIES SUR LE VERCORS

Faites parvenir à la Permanence, 1, rue de la Liberté, Grenoble, toutes photos intéressantes sur le Vercors.

Si vous ne voulez pas vous démunir de la pellicule, faite tirer l'épreuve et envoyez là. Le prix vous en sera remboursé. Notez celui-ci au dos de la photo, ainsi que tous renseignements utiles sur la photographie.

N. B. — Les articles sont insérés dans l'ordre de leur réception. Ainsi, pour ce numéro, le Comité de Rédaction est en possession de trois articles. Il insère donc dans ce bulletin le premier reçu. Les autres paraîtront dans les suivants.

RECHERCHE DISPARU

Prière à tous camarades qui ont pu connaître Alain Raymond en résistance Alain Balme, ayant fait partie de l'organisation « Vercors » en 1942 et 1943, de se faire connaître à Hélène Laguerre, Chante-Bise, Villard-de-Lans (Isère).

Echo des Sections

SECTION DE LYON

Compte rendu de l'Assemblée générale extraordinaire de la Section Lyonnaise du vendredi 11 octobre.

La séance est ouverte à 20 h. 45 sous la présidence de M. Brisac, représentant M. Clément retenu à Grenoble.

Bidon remercie ses camarades d'être venus si nombreux, une cinquantaine environ, à cette réunion, et fait un rapide compte rendu des activités de la Section. Puis il passe à l'ordre du jour.

Un bal « La Nuit du Vercors » est organisé le vendredi 8 novembre au Palais d'Hiver sous la présidence des autorités civiles et militaires de la ville de Lyon. Trois orchestres, une tombola, des attractions sont prévus. Des affiches et des carnets de billets seront confiés à chacun de nos camarades afin qu'ils en effectuent le placement.

Une permanence sera assurée jusqu'au bal, tous les mercredis au café des Tramways, 5, place des Cordeliers de 19 h. à 20 h.

Un gala à l'Opéra est également envisagé au cours de l'année 1947. Bidon et Aghettant se rendront chez le Directeur du Grand Théâtre afin de poser les bases de cette manifestation.

Une Commission de solidarité est créée. Notre camarade Morel Journel, 16, quai Général Sarrail, en prendra la direction et s'occupera de la question du placement de nos camarades sans travail.

Bidon déclare ensuite ne plus avoir la possibilité de s'occuper de la Section. Il remet donc sa démission et celle des camarades appartenant au précédent Bureau.

On procède immédiatement à de nouvelles élections.

Le bureau se compose comme suit :

Président : Aghettant.
Vice-prés. : Bidon Etienne ; Beauchamps.
Secrétaire : Lagier.
Adjoint : Favreau Charles.
Trésorier : De Vaujanis.
Adjoint : Obras.
Service Social : Dragol Marie-Louise ; Ginsburger ; Morel Journel ; Frignac (placement des camarades sans travail).
Commission Fêtes : Favier ; Merriaux ; Favreau.

M. Bonnorou est délégué pour représenter les membres participants.

M. Aghettant remercie ses camarades de la confiance qui lui est accordée et accepte la présidence.

Bidon signale l'arrivée du commandant Thivollet du 11e Cuir. et passe ensuite la parole à M. Brisac. Celui-ci se félicite tout d'abord de l'activité de la Section Lyonnaise et de l'importance qu'elle a su prendre en quelques mois. 70 à 80 membres en effet ont été contactés dans la région lyonnaise. Il expose les rapports existant entre le Bureau Central et les Sections.

De nombreux camarades posent alors des questions au président de la Section Grenobloise.

Favreau s'informe de la présence de Lyonnais aux réunions à Grenoble des diverses commissions. La candidature des Lyonnais à ces commissions sera proposée dès l'élection du prochain bureau central.

Fusil demande où en est la question du « Richelieu ». Brisac en expose les détails. L'affaire est d'ailleurs momentanément en suspens.

L'on procède enfin à la répartition d'un important stock de vêtements attribués à la Section par le C.O.S.O.R.

La prochaine réunion aura lieu exceptionnellement le mardi 5 octobre.

La séance est levée à 20 h. 30.

SECTION DE PONT-EN-ROYANS

Samedi 5 octobre a eu lieu à Pont-en-Royans le mariage de notre ami Guichard, d'Iseron, membre de l'Amicale, avec Mlle Pierrette Chatelard, sœur de notre regretté camarade Robert Chatelard, porté disparu lors des combats du Vercors.

C'est Brun, maire et président de notre Section qui unit ce couple charmant, à qui nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur.

A l'issue de la cérémonie, 550 francs ont été recueillis et versés à la caisse de notre Section.

Remerciements.

LISTE DES SECTIONS ET DE LEUR CORRESPONDANT

(Des adresses de Sections nous étant souvent demandées, nous en portons, ci-desous, la liste complète à la connaissance de tous).

AUTRANS : Linard Abel, Autrans (Isère).
FONTAINE : Demeure Abel, 1, rue des Alpes, Fontaine (Isère).
GRENOBLE : Guillet, 10, place Victor-Hugo, Grenoble. Tél. 12-61.
MEAUDRE : Buisson Fernand, Méaudre (Isère).
PONT-EN-ROYANS . Philibert Noël, Pont-en-Royans (Isère).
RENCUREL : Legarda, Rencurel (Isère).
SAINT-NIZIER : Revollet, Saint-Nizier (Isère).
SAINT-ROMANS : Veyret Emile, mécanicien, Saint-Romans (Isère).
VILLARD-DE-LANS : Masson Edouard, Villard-de-Lans. Tél. 0.53.
SAINT-QUENTIN : Rognin André, Saint-Quentin (Isère). Tél. 6.
LA CHAPELLE
SAINT-AGNAN
SAINT-JULIEN
SAINT-MARTIN
} Dorel, St-Martin-en-Vercors (Drôme). Tél. 6.
ROMANS : Permanence des Pionniers du Vercors, 14, place Jean-Jaurès, Romans (Drôme). Tél. 10.51.
ST-JEAN-EN-ROYANS : Malossant, maire de St-Jean-en-Royans.
ST-NAZAIRE-EN-ROYANS : Algoud, St-Nazaire-en-Royans (Drôme)
LYON : Bidon Etienne, 46, av. Franklin-Roosevelt, Lyon (Rhône). Tél. : LAL.12-81.
PARIS : Hullmann Henri, 73, avenue des Champs-Elysées. Paris. Tél. : BAL. 42-04.
BUREAU CENTRAL : 1, rue de la Liberté, Grenoble. Tél. 50-19.

Allo !

ICI BUREAU CENTRAL

AUX TRESORIERS DES SECTIONS

Afin de donner à la Trésorerie Centrale des disponibilités financières indispensables au bon fonctionnement de l'Amicale, les Trésoriers des Sections sont invités à verser le plus rapidement possible :

1° Les cotisations de l'année 46, soit 105 fr. par adhérent ;

2° Les cotisations des membres bienfaiteurs ;

3° Le produit des fêtes locales 75 % du bénéfice réalisé ;

4° Le produit de la vente du bulletin de l'Amicale (6 fr. pour le n° 1 et 7 fr. pour les numéros 2, 3 et 4).

Il est rappelé que le produit de la vente de ce bulletin doit parvenir mensuellement à la Caisse centrale.

Si la Section possède dans la localité une succursale de Banque, elle peut effectuer un versement au compte n° 30.285 de l'Amicale des Pionniers du Vercors. Banque d'Escompte et de Crédits de la Région Dauphinoise, Succursale de Villard-de-Lans.

A défaut et même s'il existe un établissement bancaire, elle peut effectuer un versement au bureau de poste au compte de Chèques Postaux de l'Amicale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors, Siège Social Pont-en-Royans. N° 2.127 - 15 Bureau de Lyon

Dans ce dernier cas le trésorier de la section pourra donner le détail du versement au verso du coupon de mandat de carte, ce qui lui évitera des frais de correspondance avec le Trésorier Central.

Pour permettre de donner à la comptabilité une imputation régulière des versements effectués, les trésoriers des sections sont priés de ne pas omettre de donner le détail indiqué ci-dessus. Les mouvements de fonds devenant très nombreux il importe de donner toute facilité au Trésorier Central qui assure bénévolement ce service important.

Simplification, suppression de la paperasserie, économie des frais généraux en réduisant les frais de correspondance et les pertes de temps, voilà ce que notre Amicale, à l'inverse des grandes administrations doit réaliser.

Il appartient à chaque membre de s'en inspirer afin de donner à notre Amicale le maximum de vitalité.

AVIS IMPORTANT

Tout Pionnier déjà inscrit dans une Section ne doit pas se faire inscrire dans une autre sans s'être fait rayer au préalable de la Section qu'il quitte.

Une Section ne doit pas porter à son effectif un adhérent déjà inscrit dans une autre Section sans l'avoir fait rayer de la Section qu'il quitte.

Toute mutation doit être signalée au bureau central.

Il est également rappelé que les secrétaires doivent signaler très régulièrement au bureau central les exclusions, les démissions, les décès éventuels survenus dans leur section.

VESTIAIRE F. F. I.

Une distribution d'effets aux anciens combattants de la Résistance du département de l'Isère est envisagée.

En conséquence, les combattants du Vercors résidant dans l'Isère sont invités à se faire inscrire au bureau de la section des Pionniers du Vercors de leur localité ou à la permanence, 1, rue de la Liberté, Grenoble. Ils devront fournir les renseignements suivants :

Nom, prénoms, compagnie ou service d'appartenance dans le Vercors. Date d'entrée au Vercors. Adresse actuelle. Taille (1 m. 70 par exemple). Choix entre un complet ou un manteau.

Nous attirons toute votre attention sur l'état du vestiaire que nous allons constituer avec un premier lot de complets, généralement de petite taille, et de capotes neuves de couleur kakie.

Pour le moment nous ne faisons aucune promesse ferme. Nous enregistrons simplement les demandes dans l'espoir de satisfaire tout le monde. De toute façon, lorsque la distribution commencera il sera servi soit une capote soit un complet.

Un avis sera passé dans la presse en temps voulu.

DIFFUSION du Bulletin

Il est envoyé périodiquement aux Sections un nombre déterminé de bulletins « Le Pionnier du Vercors ».

La répartition en est faite rigoureusement au prorata de l'importance des sections.

Le nombre de bulletins imparti à chaque section n'est que légèrement supérieur au nombre de ses adhérents. Il n'est donc pas difficile d'écouler la totalité des journaux envoyés. Il convient que les sections s'y emploient au mieux.

Le prix du bulletin est évidemment fonction du chiffre du tirage et diminué celui-ci c'est donc augmenter le prix de revient du numéro.

La diffusion du bulletin doit donc être sérieusement organisée : immédiate dès réception, complète, à savoir que tout Pionnier ait son bulletin, enfin que le surplus soit vendu entièrement.

Le responsable de chaque section doit veiller tout particulièrement à cela et faire parvenir très régulièrement la somme issue de la vente au Trésorier central.

Ce dernier doit en effet régler les factures à l'imprimeur et il ne faut pas que, par suite de négligence, il demeure un nombre important d'invendus et que finalement le bulletin soit à la charge de l'Amicale.

ERRATUM

Le numéro de compte chèques postaux de l'Amicale des Pionniers du Vercors est : 2127.15 bureau de Lyon, et non 1217.15, comme imprimé par erreur dans le dernier bulletin.

LISTE DES MEMBRES DE L'AMICALE

Section de Grenoble (Suite et fin)

Reynaud-Janin Léon, P : Liaison Clément.
Romier Louis, MP : Père de Antoine Romier tué à Saint-Nizier le 13-6-44. Cie Chabal.
Savard Marcel, P : Trentaine, Ile-Verte.
Sollier François, P : A. S. 6e B.C.A., Cie Brisac.
Susz Frédéric, P : C. 3 23-1-43, puis 6e B.C.A.
Secchi (Robert) Roméo, P : Chef C. 3 puis chef de section 6e B.C.A., 1re Cie.
Siol Aimé, P : C. 3 puis 6e B. C.A., 1re Cie.
Sourcis Michel, P : C. 3 puis 6e B.C.A., 1re Cie.
Serratrice Marc, P : C. 3 puis 6e B.C.A., 1re Cie.
Seguy Robert, P : C. 3 puis 6e B.C.A., 1re Cie.
Sokoloff Marcel, P : Vassieux, Pré Grandu, Pas de Chabeuil, Col du Rousset.
Surle René, P : F. T. juillet 42 au 19-5-43.
Seguin Lucien, P ; P. C. civil Clément 10-4-44, Police zone nord, Sécurité publique zone sud.
Sibeud Adolphe, P : Coups de mains, volontaire pour terrain d'atterrissage de Vassieux.
Servonnet Gabriel, P : En contact avec Huillier depuis hiver 42-43, liaison Jésus, missions avec Bob.
Semidei Jean, C : Groupe Ribot mai 1944 puis 6e B.C.A. ravitaillement.
Szymanski Jean, C : St-Nizier section Chabal, St-Martin-en-Vercors.
Sergent Emile, P : 6e B.C.A. Maquis Malleval déc. 43, C. 7, Cie Duffau.
Seguin Gilbert : Cie Chabal.
Truchet André, P : Trentaine Ile-Verte.
Tezier Arnold, P : P. C. Clément, Vice-président du Comité de Libération du Vercors.
Trente Paul, C : P. C. civil puis Cie Brisac.
Touvard Fernand, P : Groupe Germain sept. 43 puis Cie Brisac.
Tanzi Elie, P : Campagne du Vercors.
Turquin Adrien, C : Cie Brisac, Campagne du Vercors.
Tetaz Roger, P : G. F. oct. 43 puis 6e B.C.A., Cie Brisac.
Tavernier Hugues, P : C. 3 le 6 juin 1943 puis 6e B.C.A.
Touvat Edouard, C : C. D. L. de la Balme de Rencurel avec Dumont.
Tarze Marie, MP : Tante de Bob.
Tartaix Simone, MP : Veuve du sergent Tartaix fusillé par les Allemands le 30-7-44 à Méaudre.
Thomas (Mme), MP : Veuve de Thomas Alphonse tué au Vercors le 13-6-44, Cie Brisac.
Ulmer André, P : C. 3 puis 6e B.C.A.
Vigne Joseph, P : Transmissions puis 6e B.C.A.
Vial Edouard, P : Camp d'Ambel 1943 puis Cie civile St-Nizier, Vercors.
Villard Auguste, P : F. T. Fourniture chaussures et argent.
Veyrat Henriette, MP : Veuve du lieutenant Veyrat fusillé à Sassenage le 1-8-44.
Vermot Frédéric, P : C. 3 puis 6e B.C.A., 1re Cie.
Vulliet Raoul, C : C. 11 Col du Rousset.
Viallet Maurice, MP : Père du chasseur Viallet Jean, 3e Cie, tué le 25-7-44 à St-Barthélemy-du-Guâ.
Weingarten Jacques, P : C. 3 puis 6e B.C.A., 1re Cie.
Woloszyn Nicolas, P : Groupe Germain 1943 puis Cie Brisac.
Weyland René, P : C. 3 12 mai 1943 puis 6e B.C.A.
Warnant Robert, P : Responsable de l'équipe Vallier avant Fratello.
Zilbermann Georges, C : Cie Goderville 6-6-44 (Herbouilly) puis 6e B.C.A. Cie Chabal.
Zweig David, C : 9-6-44 Cie Brisac.

COLONIE DE VACANCES EN AUTRICHE

Une centaine d'enfants du Vercors ont pu aller un mois durant en colonies de vacances en Autriche.

Ces colonies avaient été organisées par « Armée Nation ». Nos enfants furent accueillis par le 6e B.C.A. qui occupe le secteur où séjourna la colonie.

La Caisse de l'Amicale des Pionniers du Vercors prit tous les frais à sa charge, afin de permettre à tous les enfants ayant besoin d'un séjour à la montagne d'en bénéficier.

Nous devons une reconnaissance toute spéciale au Capitaine Grange et à nos camarades Guillet et Brisac qui ne ménagèrent ni leur temps ni leurs peines afin d'obtenir après de multiples démarches le plus grand nombre de places pour les enfants du Vercors et dans les conditions les meilleures.

STATUTS de l'AMICALE DES PIONNIERS DU VERCORS

approuvés par arrêté en date du 24 décembre 1944

Art. 1er. — Les Anciens Résistants du Vercors réunis à Pont-en-Royans, le 4 novembre 1944 décident de former une Amicale qui prend le titre de :

Amicale
des Pionniers du Vercors

Régie par la loi de 1901, sa durée est de 99 ans et son siège social est Pont-en-Royans (Isère).

Elle a pour but de grouper tous les Résistants du Vercors, de resserrer leurs liens d'amitié sans distinction de classe ou d'opinion, de faire revivre les sentiments patriotiques de tous les Français, de donner à notre jeune génération l'esprit de sacrifice qui a animé notre belle Résistance de 1940 à 1944, de faire revivre la mémoire de ses morts et de justifier leur sacrifice, et enfin de secourir moralement et financièrement les souffrances de leurs camarades.

CHAPITRE II

Composition de la Société : Conditions d'admission

2. — La Société se compose de membres actifs, de membres participants et de membres bienfaiteurs.

3. — Les membres actifs sont ceux qui ont appartenu à un camp de Maquis ou à un groupe de Sizaine avant le 1er mai 1944.

4. — Les membres participants sont les Veuves, Orphelins et ascendants des Résistants tués à l'ennemi.

5. — Les membres bienfaiteurs sont ceux qui désirent faire au bénéfice de l'Association de larges libéralités.

6. — Un jury d'honneur dont les membres auront été choisis parmi les plus anciens de la Résistance et désignés par l'Assemblée générale devra se prononcer sur l'admission de tous les membres.

7. — La Société est composée de Sections communales. Chaque Section étant administrée par un Bureau composé de : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et un commissaire. Pour les Sections importantes le nombre de commissaires sera porté à..

8. — La Société est administrée par un Conseil de quinze membres choisis par les membres actifs non déchus de leurs droits civils et civiques.

Les fonctions d'administrateurs sont gratuites.

9. — Le Conseil d'administration comprend obligatoirement un président, quatre vice-présidents, un secrétaire, secrétaires adjoints, un trésorier, un trésorier adjoint et cinq commissaires.

10. — Les administrateurs sont élus au bulletin secret par délégués des Sections.

11. — Le nombre des délégués est proportionnel au nombre d'adhérents. Chaque Section désigne :

1° 2 délégués, quel que soit le nombre des adhérents ;

2° 1 délégué par dizaine de 20 à 50 membres ;

3° 1 délégué par fraction de 50 membres au-dessus de 50.

12. — La date de l'élection est fixée par le Conseil, soit dans les 30 jours qui précèdent l'Assemblée générale ordinaire, soit dans les deux mois qui suivent la démission au Conseil ou la vacance qu'il y a lieu de combler.

Le mandat des administrateurs élus au cours d'élections partielles, expire à la date à laquelle aurait expiré le mandat de ceux qu'ils remplacent.

Les administrateurs sont rééligibles.

Le renouvellement des administrateurs s'effectue par tiers chaque année et par tirage au sort.

13. — Le Président assure la régularité du fonctionnement de la Société conformément aux Statuts. Le Président seul étant élu pour trois années consécutives. Il dirige les services et contrôle toutes les opérations financières. Il préside les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées générales. Il signe tous les actes ou délibérations. Il représente la Société en justice et dans tous les actes de la vie civile. Il fournit chaque année à l'autorité compétente les renseignements statistiques et financiers prévus par la loi. Les vice-présidents secondent le Président et le remplacent en cas d'empêchement.

14. — Les Secrétaires sont chargés des convocations, de la rédaction des procès-verbaux, de la correspondance et de la tenue des registres matricules.

15. — Le Trésorier central fait les recettes et les paiements, il tient les livres de comptabilité et en surveille la tenue. Il est responsable des fonds. Il paye sur mandats visés par le Président.

16. — Les Trésoriers des Sections versent chaque trimestre au Trésorier central les recettes de toutes natures, déduction faite des frais de gestion.

17. — Le Conseil d'administration se réunit chaque fois qu'il est convoqué par le Président et au moins une fois par trimestre.

La convocation du Conseil est obligatoire lorsqu'elle est demandée par la majorité des membres.

Le Conseil ne peut délibérer valablement que si la majorité des membres qui le composent assistent à la séance.

18. — Une commission de contrôle nommée chaque année en Assemblée générale en dehors du Conseil et composée de quatre membres actifs se réunit une fois par an pour contrôler les comptes à l'exercice.

Elle vérifie le portefeuille et les fonds de la Société et fournit un rapport écrit à l'Assemblée générale.

19. — L'Assemblée générale qui délibère sur les modifications aux statuts doit être composée de la majorité des membres de la Société.

Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

20. — Les adhérents qui n'assistent pas à l'Assemblée générale peuvent voter par correspondance suivant les directives données dans chaque cas par le Conseil d'administration au moins un mois avant la date fixée pour la réunion.

21. — Est nulle, toute décision prise dans une réunion de l'Assemblée générale qui n'a pas fait l'objet d'une convocation régulière ou qui porte sur une question ne figurant pas à l'ordre du jour.

22. — Toute discussion politique, religieuse ou étrangère aux buts de la Société est interdite dans les réunions.

CHAPITRE IV

Organisation financière

23. — Les recettes de la Société se composent :

1° des cotisations des membres adhérents ;

2° des cotisations des membres bienfaiteurs ;

3° des dons et legs dont l'acceptation a été approuvée par l'autorité compétente ;

4° des subventions accordées par l'Etat, les départements, les communes ou les particuliers ;

5° du produit des fêtes locales, loterie, etc., organisées au profit de la Société ;

6° des intérêts et revenus produits par les fonds placés.

Les dépenses comprennent :

1° les frais de gestion ;

2° les prêts consentis aux adhérents ou à leur famille ;

4° les secours accordés aux veuves, orphelins et ascendants des Résistants tués par l'ennemi.

24. — L'excédent annuel des recettes est porté chaque année à un compte spécial qui prend le nom de « Fonds de Réserve ». Le maximum que le Trésorier est autorisé à garder en caisse est fixé à 20.000 francs.

26. — Les cotisations à payer mensuellement sont fixées à 5 francs.

27. — Les membres bienfaiteurs paient une cotisation dont le minimum est fixé à 500 fr.

28. — Les adhérents appelés sous les drapeaux restent inscrits sur les contrôles de la Société pendant toute la durée de leur service militaire sans paiement de cotisation.

Police - Discipline - Radiation Exclusion - Dissolution

29. — Cessent de faire partie de la Société les membres qui n'ont pas payé leur cotisation depuis 6 mois ou qui ont refusé le mandat postal adressé par le secrétaire.

30. — L'exclusion est prononcée par le Conseil d'administration sous réserve de ratification par l'Assemblée générale. La décision du Conseil étant suspensive :

1° contre les sociétaires qui seraient définitivement frappés d'une peine infamante ;

2° contre ceux qui se seraient rendus coupables d'un acte contraire à l'honneur ;

3° contre ceux qui auraient causé aux intérêts de la Société un préjudice volontaire et dûment constaté. Le membre dont l'exclusion est prononcée est invité à se présenter devant le jury d'honneur pour être entendu sur les faits qui lui sont imputés.

31. — La démission, la radiation et l'exclusion ne donnent droit à aucun remboursement

32. — La dissolution ne pourra être prononcée que par une Assemblée générale convoquée spécialement et à la condition versé à une œuvre de bienfaisance désignée par l'assemblée générale.

N. B. — Malgré la place que réclame la publication intégrale des statuts de l'Amicale, nous avons cru bon de le faire afin de les porter, une fois pour toutes, à la connaissance de tous les Pionniers.

de réunir à la fois la majorité des deux tiers des membres présents et la majorité des mem-

33. — En cas de dissolution, l'avoir de l'Association sera bres inscrits.

ASSOCIATION DES RESCAPÉS DES GLIÈRES

3, Rue Eloi-Serand, 3 — ANNECY

Ouvrage en vente pour la France :

AUX ÉTUDIANTS DE FRANCE - 12, Rue Duguay-Trouin, Paris VI^e :

GLIÈRES

Haute-Savoie - 31 Janvier - 26 Mars 1944

PREMIÈRE BATAILLE DE LA RÉSISTANCE

par le **Lieutenant Louis JOURDAN.** Président de l'Association des Rescapés des Glières
Julien HELFGOTT, Secrétaire de l'Association
Pierre GOLLIET, Agrégé de l'Université

Un volume de luxe de 160 pages in-4°, orné de 98 illustrations en héliogravure, avec deux cartes hors-texte, couverture de Fernau. Discours-préface du Général de Gaulle, poème de Pierre Emmanuel.

Au profit des œuvres sociales de l'Association des Rescapés des Glières et la construction du Cimetière des défenseurs des Glières à Morette

350 fr.

L'OUVRAGE EST EN VENTE A LA PERMANENCE DES PIONNIERS DU VERCORS

1, Rue de la Liberté - GRENOBLE - Téléph. 50.10

Une augmentation des travaux d'imprimerie de 30 %, à dater du 1^er Octobre 1946, nous contraint à porter le prix du numéro à 9 francs.

Le Gérant : SERRATRICE.

Grenoble Imp. Carnot - 4, Rue Lazare-Carnot